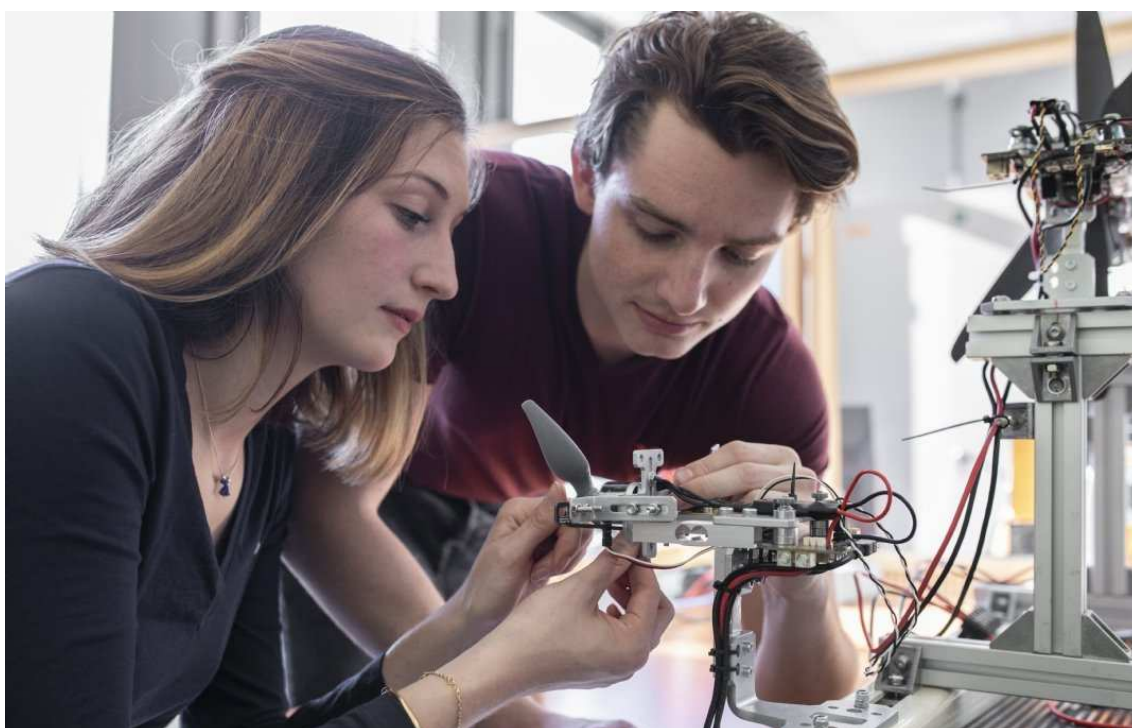



Égalité filles-garçons : le MEN vise au moins 30 % de mixité dans chaque...

5-7 minutes

Le MEN veut "atteindre, dans tous les enseignements de spécialité, dans toutes les séries technologiques et les filières post-bac d'ici 5 ans, un taux de 30 % minimum de mixité" filles-garçons, annonce-t-il le 6 octobre 2021. Il présente plusieurs mesures telles que le "renforcement de l'information des élèves de seconde sur les débouchés des spécialités, y compris dans des métiers réputés pour attirer plus les garçons ou les filles", un plan "pour renforcer l'attractivité des disciplines scientifiques et numériques auprès des jeunes filles" ou la mise en place de bourses et d'un label.





Les filles sont notamment sous-représentées en NSI et SI.

Droits réservés - DR - © Aude Lemarchand / Isae-Supaero

La principale préconisation de Sophie Béjean a été reprise. La rectrice de la région académique Occitanie proposait, dans son rapport écrit avec l'IGÉSR Jean-Charles Ringard rendu à Jean-Michel Blanquer le 9 juillet 2021 "Faire de l'égalité filles-garçons une nouvelle étape dans la mise en œuvre du lycée du XXI^e siècle", de "mettre en place des objectifs cibles nationaux de mixité – par exemple de 30 % – dans certaines spécialités en lycée et dans les formations post-bac" ([lire sur AEF info](#)).

Dans un communiqué de presse du 6 octobre 2021, le ministère de l'Éducation nationale dévoile plusieurs actions visant à "atteindre, dans tous les enseignements de spécialité, dans toutes les séries technologiques et les filières post-baccalauréat d'ici 5 ans, un taux de 30 % minimum de mixité".

5 spécialités de la voie générale et 3 séries techno particulièrement visées

Le MEN explique que "les choix d'orientation et de spécialité au sein du lycée général et technologique demeurent fortement marqués par le genre des élèves" ([lire sur AEF info](#)). Véronique Chaveau-Slovacek, membre du conseil d'administration de "Femmes et mathématiques", estime même que "la réforme du baccalauréat a accentué les stéréotypes de genre" ([lire sur AEF info](#)).

Le MEN pointe ainsi 5 spécialités de la voie générale qui manquent particulièrement de mixité filles-garçons : "NSI et SI, dans lesquelles les filles sont sous-représentées, et les spécialités Humanités, littérature et philosophie ; Arts ; Littérature, langues et cultures de l'Antiquité, dans lesquelles

les garçons sont sous-représentés". 3 séries technologiques sont aussi concernées : "STI2D, pour les filles ; ST2S et STD2A pour les garçons".

Meilleure information, programmes modifiés, bourses, label...

Le MEN lance un "plan d'action", qui a vocation à être mis en œuvre "au cours des prochaines semaines", qui comporte plusieurs mesures, dont certaines étaient recommandées par le rapport de Sophie Béjean et Jean-Charles Ringard :

- "l'information des élèves de seconde sera renforcée sur les débouchés et les opportunités des spécialités et séries, y compris dans des métiers réputés pour attirer plus les garçons ou les filles ;
- un plan d'actions national sera mis en place pour renforcer l'attractivité des disciplines scientifiques et numériques auprès des jeunes filles, dès le collège, aussi bien en termes d'information sur l'orientation que de mentorat. L'ensemble des partenaires de l'éducation nationale et les établissements d'enseignement supérieur seront mobilisés à cette fin. Un effort particulier sera consacré à la spécialité NSI en voie générale ;
- le Conseil supérieur des programmes portera une attention particulière à l'approche adoptée dans la découverte des usages du numérique et s'assurera qu'elle est susceptible d'intéresser aussi bien les filles que les garçons ([lire sur AEF info](#)) ;
- les établissements les plus éloignés des objectifs de mixité feront l'objet d'un plan d'action spécifique ;
- des travaux seront lancés en vue de la mise en œuvre d'une bourse de l'égalité à compter de la rentrée scolaire 2022 : l'objectif est de rehausser le niveau des bourses attribuées aux

élèves boursiers, lorsqu'ils suivent des spécialités ou des séries technologiques dans lesquelles les élèves de même sexe sont sous-représentés ;

- un label national 'Lycée de l'égalité filles-garçons' sera créé, qui reconnaîtra l'engagement de la communauté éducative et des élèves en faveur de l'égalité filles-garçons".

"Ne pas obliger des filles mais leur donner envie" (S. Béjean)

Dans son interview à AEF info mi-juillet, Sophie Béjean expliquait que le manque de mixité dans certaines spécialités était notamment "le résultat de représentations genrées des disciplines et des filières de formation et des métiers". Elle estime que la mise en place d'objectifs cible ne revient pas à "obliger des filles à aller vers des formations mais de leur donner envie". La rectrice assure que "cela n'aura pas non plus d'effet d'éviction car ce sont des formations qui manquent d'élèves".

Sophie Béjean explique en outre que "les chefs d'établissement, les corps d'inspection doivent être formés, responsabilisés pour intégrer ces actions de politiques publiques. Il s'agit donc d'intervenir dans les formations, les lettres de mission des chefs d'établissement, afin que les enjeux soient portés dans l'établissement, y compris visibles dans l'évaluation des établissements. Cela fait d'ailleurs partie des objectifs du Conseil d'évaluation de l'école".